

Zeitschrift: Rapport de gestion / Chemins de fer fédéraux suisses
Herausgeber: Chemins de fer fédéraux suisses
Band: - (1971)

Rubrik: Résultats financiers et comptes

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

Download PDF: 30.06.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>



I. Commentaire général

Compte de résultats

Le tableau ci-après récapitule les produits et les charges du compte d'exploitation et du compte de profits et pertes, abstraction faite des débits et des crédits internes. Les chiffres indiqués ne peuvent donc pas être rapprochés purement et simplement de ceux qui figurent dans les deux comptes, mais ils concordent avec les données des aperçus chronologiques reproduits à la fin du présent rapport.

	1969	1970	1971
	Millions de francs		
Produits du transport des voyageurs	624,8	636,4	657,0
Produits du transport des marchandises	924,7	978,4	981,1
Total des produits de transport	1549,5	1614,8	1638,1
Autres produits	194,9	211,7	326,0
Total des produits	1744,4	1826,5	1964,1
Charges de personnel	1036,7	1108,8	1261,1
Dépenses de choses	367,2	380,9	411,9
Amortissements d'immobilisations	211,5	214,2	216,0
Frais de capitaux	108,1	118,9	129,1
Total des charges ordinaires	1723,5	1822,8	2018,1
Excédent des produits	20,9	3,7	
Excédent des charges			54,0
Versement à la réserve pour l'amélioration des installations rail-route	20,0	—	—
Bénéfice net de l'exercice	0,9	3,7	
Perte de l'exercice			54,0
Solde actif de l'exercice précédent	—	0,9	4,6
Bénéfice net disponible	0,9	4,6	
Perte à couvrir par un prélèvement sur la réserve légale			49,4
Solde actif	0,9	4,6	—

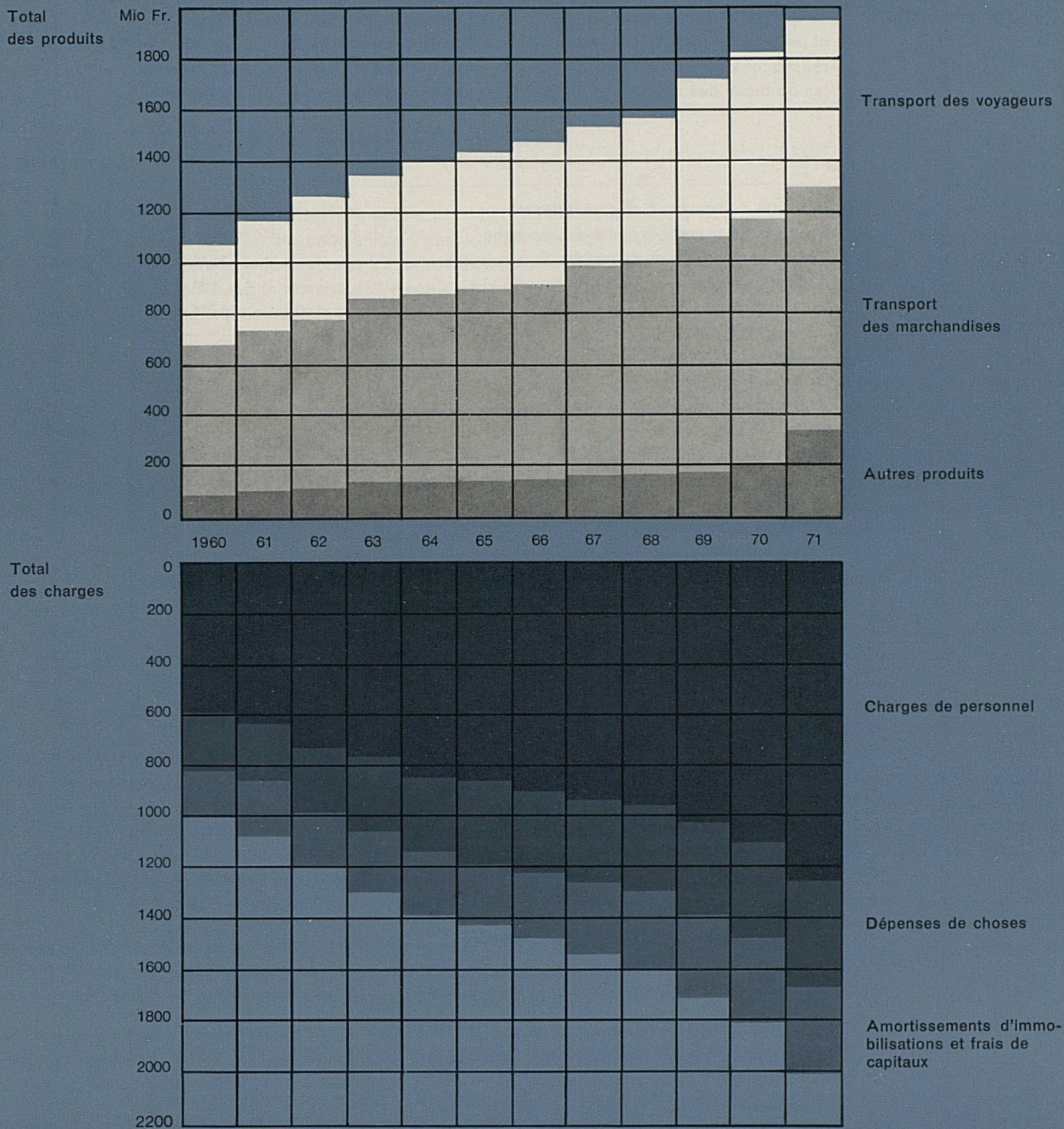
Par rapport à 1970, la somme des produits de l'exercice écoulé dénote une augmentation de 137,6 millions de francs ou 7,5%, dont 20,6 millions proviennent du trafic voyageurs, 2,7 millions du trafic marchandises et 114,3 millions d'autres sources. L'accroissement des recettes voyageurs est dû pour l'essentiel aux nouveaux tarifs appliqués dès le début du mois de novembre 1971. Dans les autres produits sont compris notamment les cent millions de francs versés par la Confédération, pour la première fois, en dédommagement des charges assumées dans l'intérêt de l'économie générale. Les prestations d'exploitation, fournitures et services consentis pour le compte de tiers ont aussi procuré de plus fortes rentrées.

La progression des charges, qui se chiffre par 195,3 millions de francs ou 10,7%, l'emporte de nouveau sur celle des produits. Dans cette somme, 152,3 millions représentent des frais de personnel, 31 millions des dépenses de choses, 1,8 million des amortissements d'immobilisation et 10,2 millions des frais de capitaux.

L'alourdissement des charges de personnel est attribuable en majeure partie à la compensation du renchérissement, à l'application des nouvelles dispositions de la loi révisée sur le statut des fonctionnaires, à un versement unique d'une allocation d'automne et à l'assouplissement des conditions d'avancement fixées dans le R 128.1 (v. «Charges de personnel», p. 67).

L'effectif moyen du personnel s'est élevé de 31 unités. Le nombre des agents du cadre permanent et des auxiliaires a diminué, alors que celui des apprentis et des ouvriers d'entrepreneur est en hausse.

Evolution du compte de résultats de 1960 à 1971



Les dépenses de choses se sont ressenties non seulement de la poussée des prix, mais encore de la progression des achats d'énergie de traction et du coût des dommages. L'accroissement des frais de capitaux est fonction de celui des fonds de tiers.

L'exercice 1970 avait fait apparaître un excédent de produits de 3,7 millions de francs, qui a été porté à compte nouveau avec le solde actif de 1969. L'année 1971 laisse un excédent de dépenses de 54 millions. Après déduction du report, la perte s'établit à 49,4 millions. Elle sera comblée par un prélèvement sur la réserve légale, l'article 16 de la loi sur les Chemins de fer fédéraux interdisant de reporter les déficits.

A fin 1970, la réserve légale était constituée par une somme de 99,3 millions de francs. La couverture du déficit en absorbera la moitié.

Ces circonstances empêchent une fois de plus de rémunérer le capital de dotation, qui est de 800 millions de francs.

Le budget prévoyait une perte de 45,8 millions, mais il ne comprenait pas l'indemnité compensatrice de cent millions de francs. Compte tenu de ce nouveau poste, le résultat est en fait inférieur de 108 millions au chiffre escompté.

Charges de personnel

Les dépenses de personnel représentent plus de 60% de la somme des charges ordinaires. C'est pourquoi elles sont commentées à part et globalement ci-après, quel que soit le compte débité (compte d'exploitation, de construction, de magasin, etc.). Les éléments de ce poste ont évolué comme il suit:

	1969 Fr.	1970 Fr.	1971 Fr.
Traitements et salaires	694 827 466	707 806 422	759 386 373
Allocations de renchérissement sur ces montants	24 782 801	53 283 061	108 324 633
	719 610 267	761 089 483	867 711 006
Indemnités de résidence	21 554 455	22 520 852	26 320 657
Allocations pour enfants, y compris la compensation du renchérissement	35 418 492	36 094 372	37 297 451
Autres éléments des traitements et salaires	8 811 869	9 065 874	12 321 853
Total des traitements et salaires, y compris leurs éléments accessoires	785 395 083	828 770 581	943 650 967
Allocations supplémentaires et indemnités	70 272 368	72 938 173	102 661 137
Contributions périodiques à la caisse de pensions et de secours (CPS)	41 351 179	41 212 081	42 984 614
Versement unique à la CPS, en raison de l'augmentation du gain assuré	10 000 000	28 000 000	7 000 000
Contributions à l'AVS, à l'assurance invalidité et au régime des allocations pour perte de gain	24 361 393	25 671 197	29 907 945
Assurance accidents	18 743 094	18 646 113	21 447 210
Uniformes et divers	6 702 490	7 968 639	8 987 500
Report	956 825 607	1 023 206 784	1 156 639 373

	1969 Fr.	1970 Fr.	1971 Fr.
Report	956 825 607	1 023 206 784	1 156 639 373
Participation de tiers et du personnel aux frais de personnel	-11 362 201	-12 229 711	- 13 537 272
Dépenses pour le propre personnel des CFF	945 463 406	1 010 977 073	1 143 102 101
Dépenses pour la main-d'œuvre étrangère aux CFF	20 402 206	22 253 679	33 244 179
	965 865 612	1 033 230 752	1 176 346 280
Versements complémentaires à la CPS et allocations de renchérissment aux bénéficiaires de rentes:			
Intérêt sur le déficit de la réserve mathématique	31 030 402	30 748 538	30 487 701
Amortissement de la charge supplémentaire grevant la réserve mathématique par suite de l'incorporation d'allocations de renchérissment dans les rentes	34 960 000	34 300 000	34 300 000
Allocations de renchérissment aux bénéficiaires de rentes	4 873 895	10 503 519	20 005 968
Total des charges de personnel	1 036 729 909	1 108 782 809	1 261 139 949

En 1971, la revalorisation des traitements de 4%, qui avait pris effet le 1^{er} juillet 1970 (loi du 30 septembre 1970), s'est répercutée pour la première fois sur tout un exercice. La modification du texte législatif a entraîné la révision du règlement des fonctionnaires. En particulier, les indemnités pour travail de nuit, service du dimanche et horaire de travail irrégulier ont été sensiblement améliorées à compter du début de l'année. En outre, à titre de mesure transitoire précédant l'institution du treizième mois de salaire, l'Assemblée fédérale a décidé le 23 juin, de faire verser une allocation d'automne de 700 francs dans les grandes villes et de 600 francs ailleurs.

Par arrêté du Conseil fédéral du 20 octobre 1971, l'allocation de renchérissment de 7,5% servie mensuellement depuis janvier a été complétée par un versement unique correspondant à 7% des montants déterminants. La compensation a donc été en définitive, de 14,5% sur les traitements, allocations pour enfants et rentes, qui se sont ainsi alignés sur un indice des prix à la consommation de 120,2 points (base 100 en 1966).

Allocations supplémentaires et indemnités:	1969 Fr.	1970 Fr.	1971 Fr.
Allocations supplémentaires du personnel roulant	18 468 907	18 688 259	19 725 491
Indemnités pour service de nuit	21 335 836	22 362 074	38 598 257
Indemnités pour voyages de service et déplacements	11 785 632	11 487 802	13 736 111
Indemnités pour service du dimanche	9 693 353	10 115 087	13 939 110
Indemnités pour horaire de travail irrégulier	2 990 028	2 975 847	4 921 308
Indemnités pour heures supplémentaires	1 693 892	2 011 837	4 338 515
Indemnités diverses	4 304 720	5 297 267	7 402 345
	70 272 368	72 938 173	102 661 137

L'article «Participation de tiers et du personnel aux dépenses de personnel» recouvre les indemnités de chômage de la CNA et de l'assurance militaire, les allocations pour perte de gain en cas de service militaire, la quote-part des primes payée par les agents pour l'assurance en cas d'accidents non professionnels et d'autres rentrées du même ordre.

Les variations des charges de personnel par rapport à 1970 sont imputables aux facteurs suivants:

	Millions de francs
Diminution de l'effectif du propre personnel	— 17,7
Révision de la loi sur le statut des fonctionnaires et du règlement des fonctionnaires	
– revalorisation des traitements et salaires, primes périodiques d'assurance comprises	+ 18,0
– augmentation de la part de l'allocation de résidence dépendant de l'importance du lieu de service	+ 14,2
– nouveau régime des indemnités pour travail de nuit, service du dimanche et horaire de travail irrégulier	+ 20,9
Allocation d'automne	+ 25,8
Hausse du niveau moyen des rétributions (en particulier, assouplissement des conditions de nomination et de promotion; amélioration des traitements initiaux)	+ 23,1
Compensation du renchérissement sur les	
– traitements, salaires, allocations pour enfants	+ 56,2
– allocations supplémentaires et indemnités	+ 6,7
– rentes	+ 9,5
Versements uniques à la CPS en raison de l'augmentation du gain assuré	– 21,0
Relèvement du salaire des ouvriers d'entrepreneur, par ailleurs plus nombreux	+ 10,0
Divers	+ 6,6
	<u>+ 152,3</u>

II. Commentaires des comptes

Compte de construction

En s'élevant à 508 millions de francs, les dépenses de construction ont excédé les prévisions de 27 millions de francs ou 5,6%. Ce dépassement est dû en partie à la forte hausse des prix. Des conditions atmosphériques exceptionnelles ont en outre permis d'accélérer notablement l'exécution de certains

travaux. L'article «Imprévus», dont les montants se retrouvent dans les divers chapitres, a été sollicité pour 0,6 million de francs.

Les chapitres appellent les observations suivantes:

Transformation et extension de gares et de bâtiments de service. – Le renchérissement, la progression rapide de certains chantiers et le paiement, inattendu, d'un acompte de 8 millions de francs pour le nouvel enclenchement du triage de Muttentz ont fait que 30,5 millions furent déboursés en sus des 135,6 millions inscrits au budget. Les grands ouvrages de Berne, Lausanne, Bâle, Schaffhouse, auxquels il faut ajouter les centres de messageries de Berne Wilerfeld, Daeniken et Zurich Altstetten ainsi que la gare de triage de Zurich-Limmattal ont absorbé 77,9 millions, ce qui correspond à 47% du total de 166,1 millions.

Perfectionnement général de lignes et d'installations de la pleine voie. – Sur les 28,6 millions de francs, 8,7 millions concernent la sécurité (block de ligne), 10,2 millions le réseau de télécommunication de l'entreprise, 9,7 millions le renouvellement de ponts, de lignes de contact et d'autres équipements de la voie.

Construction de nouvelles lignes et doubléments de voies. – La dépense est en retrait de 1,8 million de francs sur les 50,6 millions prévus. En particulier, la procédure entamée en vue de l'expropriation des terrains où passera le raccordement Schinznach Dorf-Birrfeld n'a pas encore abouti.

Renouvellement de voies et de branchements. – Le dépassement de 2,3 millions a pour cause essentielle la montée des prix.

Achat de mobilier, machines et ustensiles. – Le résultat est conforme aux normes budgétaires.

Usines électriques. – L'extension des lignes de transport d'énergie, devenue urgente, a été menée activement, dans la mesure où les droits de passage ont pu être acquis. C'est pourquoi la dépense annuelle s'est élevée à 34,3 millions de francs, et non pas à 27,9 millions comme prévu.

Ateliers. – Il s'en est fallu de 1,3 million de francs que le montant de l'estimation ne soit atteint, parce que la tranche annuelle de 1,5 million inscrite pour la nouvelle construction aux ateliers d'Oltén n'a pas été utilisée.

Véhicules. – Les décalages qui se produisent inévitablement dans la réalisation du programme des livraisons font varier dans un sens ou dans l'autre le montant à déboursier pour certaines catégories de matériel. C'est pourquoi, dans l'ensemble, à 8,9 millions de francs près, les 170,9 millions portés au budget n'ont pas été entièrement dépensés.

Les 16,4 millions de francs (1970: 17 millions) qu'ont coûté les suppressions de passages à niveau figurent au débit du compte spécial «Contributions allouées», si bien qu'ils ne grèvent pas le compte de construction. D'autres précisions sont données dans le commentaire du bilan.

Dans les 508 millions de francs consacrés à l'équipement, la part des dépenses de construction et de renouvellement non actives est de 49,7 millions, somme qui se retrouve au compte d'exploitation, parmi les frais d'entretien. Avec les 216 millions provenant des amortissements, l'entreprise a disposé de 265,7 millions pour financer ses dépenses d'équipement par ses propres moyens. La part de l'autofinancement est ainsi, sur les 508 millions, de 52%. La différence de 242,3 millions de francs ou 48% a été comblée à l'aide de fonds de tiers.

Compte d'exploitation Le compte d'exploitation de 1971 (p. 78 et 79) se présente, comparativement à ceux des deux derniers exercices, comme il suit:

	1969 Fr.	%	1970 Fr.	%	1971 Fr.	%
Produits	1 719 413 297	100,0	1 794 603 075	100,0	1 930 483 353	100,0
Charges	1 352 389 392	78,7	1 436 636 793	80,1	1 610 486 796	83,4
Excédent	367 023 905	21,3	357 966 282	19,9	319 996 557	16,6

Par rapport à 1970, les produits ont augmenté de 135,9 millions de francs ou 7,6%, les charges de 173,9 millions ou 12,1%, de sorte que l'excédent d'exploitation a décru de 38 millions.

Produits

Les recettes de transport, qui constituent le plus clair des produits d'exploitation, sont commentées au chapitre I, pages 1 à 3.

Quant aux produits accessoires, leur évolution est reflétée par ce tableau:

	1969 Fr.	1970 Fr.	1971 Fr.
Indemnités payées par des entreprises de chemin de fer et d'autres tiers pour des prestations d'exploitation	42 224 726	44 875 588	47 855 514
Fermages et locations	68 434 143	71 761 992	71 917 327
Autres produits	59 214 196	63 151 361	72 620 403
	169 873 065	179 788 941	192 393 244

Le mouvement des affaires et des prix a fait progresser les produits accessoires de 12,6 millions de francs ou 7%.

Charges

Dans le supplément de charges de 173,9 millions de francs enregistré en 1971, la part du personnel est de 143,1 millions, celle du matériel de 30,8 millions.

L'article «Administration» s'est alourdi de 13,6 millions de francs. Cette situation est imputable non seulement aux charges de personnel, mais en particulier au coût des travaux d'impression et des campagnes de recrutement.

Sous «Direction et charges générales», la majoration de 7,9 millions de francs reflète une dépense accrue pour le personnel et pour les prestations d'exploitation confiées à des tiers. Il y a eu en revanche moins de redevances à payer pour la location de véhicules.

Malgré le gonflement des frais de personnel, la somme consacrée à la surveillance de la voie n'a pour ainsi dire pas varié d'une année à l'autre: l'enlèvement de la neige a été beaucoup moins onéreux et la suppression de passages à niveau gardés a fait sentir ses effets.

Le surcroît de dépenses de 66,3 millions de francs pour le service des gares et de 10,7 millions pour l'accompagnement des trains traduit aussi la hausse des frais de personnel, qui est particulièrement sensible dans ces secteurs, où les effectifs sont nombreux. Seule la diminution de ces derniers a freiné un peu l'avance des charges.

Etat des frais de traction:

	1969 Fr.	1970 Fr.	1971 Fr.
Personnel des locomotives	116 067 640	124 123 134	141 450 402
Courant de traction	72 649 570	73 780 711	83 535 405
Autres frais	20 788 245	22 489 748	26 064 161
	209 505 455	220 393 593	251 049 968

Les frais de traction se sont aussi alourdis sous l'influence des nouveaux salaires et traitements. La différence est de 30,6 millions de francs. Les mauvaises conditions hydrologiques de l'exercice ont eu en outre pour corollaire un fort développement des achats d'énergie.

Les charges d'entretien englobent aussi bien le coût de l'entretien ordinaire que les dépenses non actives de construction et de renouvellement. Leur composition est la suivante:

	1969 Fr.	1970 Fr.	1971 Fr.
Entretien des immeubles et installations			
– entretien ordinaire	159 563 627	171 331 258	194 726 430
– construction et renouvellement de la superstructure: dépenses non actives	41 989 857	43 647 057	45 500 020
	201 553 484	214 978 315	240 226 450
Entretien des véhicules	121 075 804	130 115 198	133 346 904
Charges totales d'entretien	322 629 288	345 093 513	373 573 354

Dans l'ensemble, les frais d'entretien se sont encore accrus – principalement à cause du renchérissement – de 28,5 millions de francs, dont 25,3 millions pour les installations et équipements et 3,2 millions pour le matériel roulant.

Les charges groupées sous «Divers» ont fait un bond en avant de 15,9 millions de francs, surtout en raison des dépenses entraînées par les dommages ainsi que par les fournitures et prestations en faveur de tiers.

**Compte de profits
et pertes**

D'un exercice à l'autre, l'excédent d'exploitation a diminué de 38 millions de francs et la charge nette du compte de profits et pertes s'est élevée de 19,7 millions. Le résultat annuel s'en trouve amputé de 57,7 millions. Le bénéfice net de 3,7 millions qui avait été enregistré en 1970 fait place à un déficit de 54 millions.

Charges

Les amortissements des immobilisations, opérés conformément au règlement approuvé par le Conseil fédéral, représentent 1,8 million de francs de plus qu'un an auparavant. Leur moyenne pondérée correspond à 3,3% des coûts de construction ou d'achat des immeubles, installations et véhicules. Les frais de capitaux se sont montés à 129,1 millions de francs. Leur progression de 10,3 millions par rapport à 1970 est surtout fonction de celle des fonds de tiers. Le taux moyen des intérêts des engagements à long terme est passé de 4 à 4,11%.

Les versements complémentaires à la caisse de pensions et de secours et les allocations de renchérissement servies aux bénéficiaires de rentes sont commentés sous « Charges de personnel », p. 68.

Produits

Les amortissements et intérêts compris dans les charges d'exploitation ne représentent qu'un produit comptable. Ils sont déjà inclus dans les charges des services qui, tels les ateliers et les usines électriques, tiennent des comptes de frais complets, mais ils sont repris en compensation dans la colonne des produits, parce que tous les amortissements et intérêts doivent figurer au compte de profits et pertes.

Les « Autres produits » se sont améliorés de 1,2 million de francs. Le rendement des valeurs réalisables et disponibles a fléchi de 2,3 millions, sous l'effet de la contraction des liquidités, tandis que l'imputation de 4 millions sur la réserve pour la couverture de gros dommages a fait augmenter les produits divers de 3,3 millions.

Bilan Actif

A la fin de 1971, les immobilisations représentaient 4030,5 millions de francs, soit 267 millions de plus qu'à la clôture de l'exercice précédent. La part des immeubles, installations et véhicules s'est accrue de 34,3 millions de francs, celle des ouvrages inachevés de 199,7 millions, celle des terrains achetés en vue d'extensions futures et des participations de 33 millions. Le coût de construction et d'acquisition des ouvrages terminés dans l'année s'élève, avec celui des autres achats, à 238,6 millions de francs, somme dont il y a lieu de déduire 204,3 millions pour les installations supprimées et les amortissements, ce qui explique pourquoi les immeubles, installations et véhicules apparaissent au bilan pour un montant supérieur de 34,3 millions au chiffre de 1970.

Les valeurs réalisables et disponibles ont augmenté en 1971 de 79,4 millions de francs, atteignant ainsi 555,3 millions. Les liquidités (espèces, avoirs en comptes bancaires et postaux) se sont accrues de 8,3 millions. A l'article « Débiteurs » figurent 27,6 millions de plus que dans le dernier bilan. Quant aux 18 millions de francs qui se sont ajoutés à la valeur des titres en portefeuille, ils correspondent à des prêts hypothécaires accordés à des coopératives de construction à l'aide de fonds avancés à cet effet par la Confédération. Enfin, les stocks de matériel représentent 25,5 millions de francs de plus qu'au 31 décembre 1970.

Les « Autres actifs », qui s'inscrivent à 118 millions, sont en hausse de 2,6 millions. Ils comprennent principalement les actifs transitoires (paiement des primes CNA et des rentes de janvier 1972, travaux inachevés).

Au cours de l'exercice est venue à échéance une nouvelle tranche d'amortissement des prêts consentis pour l'électrification de lignes aboutissant à la Suisse. Par ce remboursement de 17,5 millions de francs, le crédit sur les réseaux étrangers se ramène à 505,5 millions et, au passif, la dette envers le Département fédéral des finances est réduite en conséquence.

Passif

Le capital propre de l'entreprise, amoindri de 12,9 millions de francs, a rétrogradé à 934,1 millions. Le capital de dotation est toujours de 800 millions de francs. La réserve légale est encore inscrite au bilan pour 99,3 millions, mais, après l'approbation du compte annuel, elle sera amputée du solde passif de 49,4 millions et retombera à 49,9 millions. La réserve pour l'amélioration des installations rail-route, qui se chiffrait encore à 9,9 millions de francs au début de l'exercice, a été débitée de ce montant en raison des contributions allouées en vue de la suppression de passages à niveau. Pour le paiement des parts restant à verser aux cantons et communes, 37,2 millions font l'objet d'un compte créditeur spécial.

La réserve pour la couverture de gros dommages a reçu la dotation habituelle d'un million de francs, mais elle a été débitée de quatre millions, portés au compte de profits et pertes, en raison de sinistres importants survenus au cours de l'année, si bien que son actif est maintenant de 34,7 millions.

Les fonds de tiers, en augmentation de 416,6 millions de francs, se montent à 3686,5 millions. Les engagements à long terme se sont accrus de 380,7 millions de francs à la suite de diverses opérations : conversion en bons de dépôt à longue échéance d'avoirs en compte courant de la caisse de pensions et de secours, d'un montant de cent millions, nouveaux appels au crédit de la Confédération pour un total de 300 millions. D'autre part, 19,3 millions de francs ont été remboursés, conformément aux plans, sur des prêts de la Confédération et sur des emprunts par obligations.

La somme des engagements à court terme, soit 707,4 millions de francs, dépasse de 35,9 millions le chiffre de l'exercice antérieur. En augmentation figurent 55,5 millions de francs représentant des avoirs des institutions de prévoyance, tandis que sont venus en déduction 10,1 millions sur la dette en compte courant envers le Département fédéral des finances, 8 millions sur les comptes créanciers (factures de fournisseurs à régler, dettes envers des réseaux étrangers, etc.) et 1,5 million sur les autres engagements.

Sur les provisions, qui n'ont pas été alimentées, des prélèvements ont été opérés pour 1,1 million de francs. Les « Autres passifs » se sont alourdis de 1,7 million, passant ainsi à 118 millions. Ils comprennent surtout les passifs transitoires et les soldes débiteurs des comptes de trafic en suspens.

III. Participations

Il n'est fait mention ici que des entreprises dans lesquelles les Chemins de fer fédéraux sont engagés pour un montant nominal de plus d'un million de francs ou particulièrement intéressés à un autre titre. La valeur nominale de ces participations est de 78,8 millions de francs, ce qui correspond à 92,5% de 85,2 millions, montant total de celles que le réseau détenait à la fin de 1971.

Usines électriques communes

Les Forces motrices de Goeschenen S. A. ont fourni, au cours de l'exercice 1970-1971, en tout 388,2 millions de kWh (166,1 millions dans le semestre d'hiver, 222,1 millions dans le semestre d'été), soit 4,2 millions de kWh de plus qu'un an auparavant. Un dividende de 4% a été servi.

L'Usine de l'Etel S. A. a produit, en 1970-1971, au total 200,8 millions de kWh. Ce chiffre est en retrait de 13,1% sur la moyenne enregistrée jusqu'ici; il comprend 103,2 millions de kWh d'énergie d'hiver et 97,6 millions de kWh d'énergie d'été. La société a de nouveau distribué un dividende de 5%.

En 1970-1971, les Forces motrices de Rapperswil-Auenstein S. A. se sont ressenties du fait que le débit de l'Aar n'a pas dépassé, dans l'ensemble de l'exercice, 77% de la moyenne calculée sur de nombreuses années. Leurs livraisons d'énergie sont tombées de 232,5 millions de kWh à 171 millions; elles se sont réparties entre les semestres d'hiver et d'été à raison de 43 et 57%. Le dividende a été encore fixé à 4%.

Pour les Forces motrices de Wassen S. A., les ventes de l'exercice 1971 ont porté sur 264 millions de kWh, contre 274 millions un an plus tôt. Le capital social a été de nouveau rémunéré au taux de 5%.

La production de la Centrale thermique de Vouvry s'est élevée, en 1970-1971, à 1492,7 millions de kWh, ce qui traduit un accroissement de 16% par rapport à 1969-1970. Les deux groupes ont fonctionné respectivement 5167 et 5397 heures. Un dividende de 4% a été versé.

L'usine de Bitsch de la société d'électricité Electra-Massa a fourni 25,7 millions de kWh pendant le semestre d'hiver 1970-1971 et 419,3 millions pendant le semestre d'été de 1971, soit au total 445 millions de kWh. Les actionnaires ont perçu un dividende de 4,5%.

Autres entreprises

INTERFRIGO, Société ferroviaire internationale de transports frigorifiques, s'est vu confier au cours de l'exercice 296 261 transports. Comparativement à 1970, la progression est de 0,5%. Le taux de rémunération du capital social de 34,2 millions de francs belges a été maintenu à 12%.

EUROFIMA, Société européenne pour le financement de matériel ferroviaire, s'est procuré en Suisse et dans divers pays d'Europe pour 605 millions de francs de fonds à moyen et à long terme. A la fin de l'année, le matériel roulant apparaissait au bilan pour 1609 millions de francs. Le dividende de 4% versé sur la part libérée du capital social correspond une fois de plus au maximum statutaire.

INTERCONTAINER, Société internationale de transports par transcontainers, a assuré, dans sa quatrième année d'activité, l'acheminement de 152 149 transcontainers chargés, contre 117 479 en 1970. Elle a enregistré l'adhésion des Chemins de fer de l'Etat de Finlande. Le capital social a été rémunéré au taux de 7%.

SWISSAIR a connu en 1971 un nouvel essor. Le nombre de tonnes-kilomètres offertes, qui était de 1149,1 millions en 1970, s'est accru de 18,4%, atteignant ainsi 1360,1 millions. La demande a augmenté en moyenne de 14%, mais la capacité ayant été développée dans une plus large mesure, le coefficient d'occupation est tombé de 51,1 à 49,2%. La compagnie a de nouveau distribué un dividende de trente francs par action.

Compte de construction de l'exercice 1971

Compte de 1970 Fr.	Budget de 1971 Fr.	Dépenses de construction pour:		Compte de 1971 Fr.
292 892 859	305 100 000	Immeubles et installations		346 013 700
142 215 666	135 560 000	Transformation et extension de gares et de bâtiments de service	166 149 935	
26 711 979	24 360 000	Perfectionnement général de lignes et d'installations de la pleine voie	28 577 254	
38 962 754	50 610 000	Construction de nouvelles lignes et doublements de voies	48 751 660	
43 855 899	41 000 000	Renouvellement de voies et de branchements	43 297 920	
12 580 926	11 670 000	Achat de mobilier, machines et ustensiles	12 254 534	
18 251 687	27 900 000	Usines électriques	34 302 757	
10 313 948	14 000 000	Ateliers	12 679 640	
154 224 873	170 900 000	Véhicules		161 949 512
81 973 359	67 430 000	Véhicules moteurs	60 603 307	
41 878 584	52 460 000	Voitures et fourgons	65 847 313	
30 372 930	51 010 000	Wagons à marchandises et wagons de service	35 498 892	
—	5 000 000	Imprévu		—
447 117 732	481 000 000			507 963 212

Compte de 1970 Fr.	Budget de 1971 Fr.	Imputation des dépenses de construction au débit de:		Compte de 1971 Fr.
400 760 769	432 300 000	Compte des immobilisations et des amortissements		458 303 116
220 680 167	223 500 000	Immobilisations du chemin de fer	253 531 283	
17 051 687	25 900 000	Usines électriques	32 302 757	
8 804 042	12 000 000	Ateliers	10 519 564	
154 224 873	170 900 000	Véhicules	161 949 512	
46 356 963	48 700 000	Compte d'exploitation		49 660 096
43 647 057	44 700 000	Immobilisations du chemin de fer	45 500 020	
1 200 000	2 000 000	Usines électriques	2 000 000	
1 509 906	2 000 000	Ateliers	2 160 076	
—	—	Véhicules	—	
447 117 732	481 000 000			507 963 212

Compte d'exploitation pour l'année 1971

Compte de 1970 Fr.		Budget de 1971 Fr.		Charges		Compte de 1971 Fr.	
111 119 186		111 000 000		Administration		124 704 590	
1 269 527 650		1 276 100 000		Exploitation		1 413 872 569	
95 078 945		98 800 000		Direction et charges générales	102 931 393		
25 560 184		22 800 000		Surveillance de la voie	25 828 663		
487 525 018		489 300 000		Service des gares	553 812 266		
94 593 412		97 400 000		Accompagnement des trains	105 250 551		
220 393 593		221 600 000		Traction	251 049 968		
1 282 985		1 300 000		Service des bateaux du lac de Constance	1 426 374		
214 978 315		217 800 000		Entretien des immeubles et installations	240 226 450		
130 115 198		127 100 000		Entretien des véhicules	133 346 904		
55 989 957		75 000 000		Divers		71 909 637	
1 436 636 793		1 462 100 000		Total des charges		1 610 486 796	
357 966 282		327 900 000		Excédent d'exploitation		319 996 557	
1 794 603 075		1 790 000 000				1 930 483 353	

Compte de 1970 Fr.	Budget de 1971 Fr.	Produits		Compte de 1971 Fr.
1 614 814 134	1 609 000 000	Produits de transport		1 638 090 109
636 442 015	642 000 000	Trafic voyageurs	656 966 887	
609 577 705	615 000 000	Transport des voyageurs	631 339 171	
11 708 573	12 000 000	Bagages	11 866 902	
15 155 737	15 000 000	Véhicules automobiles accompagnés	13 760 814	
978 372 119	967 000 000	Trafic marchandises	981 123 222	
734 172 119	721 000 000	Wagons complets	742 757 222	
194 200 000	193 000 000	Envois de détail	188 366 000	
50 000 000	53 000 000	Transports postaux	50 000 000	
179 788 941	181 000 000	Produits accessoires		192 393 244
—	—	Indemnité de la Confédération pour les prestations en faveur de l'économie générale		100 000 000
1 794 603 075	1 790 000 000	Total des produits		1 930 483 353

Compte de profits et pertes pour l'année 1971

Compte de 1970 Fr.	Budget de 1971 Fr.	Charges		Compte de 1971 Fr.
214 242 367	216 000 000	Amortissements des immobilisations		215 997 021
889 268	1 000 000	Amortissements des valeurs réalisables et disponibles		992 616
118 848 337	133 600 000	Frais de capitaux		129 087 458
102 039 275	116 900 000	Intérêts des engagements à long terme	110 094 464	
16 809 062	16 700 000	Intérêts des engagements à court terme	18 992 994	
75 552 057	74 300 000	Versements complémentaires à la caisse de pensions et de secours et allocations de renchérissement aux bénéficiaires de rentes		84 793 669
30 748 538	30 400 000	Intérêts sur le déficit de la réserve mathématique	30 487 701	
34 300 000	34 900 000	Amortissement de la charge supplémentaire grevant la réserve mathématique à la suite de l'incorporation d'allocations de renchérissement dans les rentes	34 300 000	
10 503 519	9 000 000	Allocations de renchérissement aux bénéficiaires de rentes	20 005 968	
2 752 175	3 000 000	Autres charges		3 405 370
412 284 204	427 900 000	Total des charges		434 276 134
4 600 241	—	Bénéfice net disponible		—
3 670 468	—	Bénéfice net de l'exercice	—	
929 773	—	Solde actif de l'exercice précédent	—	
416 884 445	427 900 000			434 276 134

[illegible]

Bilan au 31 décembre 1971 (avant la mise en compte du solde passif)

Compte de 1970 Fr.	Actif		Compte de 1971 Fr.
3 763 507 337	Immobilisations		4 030 504 007
	Immeubles, installations et véhicules		
6 983 916 656	Coût de construction ou d'acquisition	7 177 479 541	
-4 059 974 229	Amortissements	- 4 219 282 419	
2 923 942 427	Valeur au bilan	2 958 197 122	
645 141 457	Ouvrages inachevés	844 826 404	
127 313 407	Terrains acquis en vue d'extensions futures	159 232 636	
67 110 046	Participations	68 247 845	
475 910 659	Valeurs réalisables et disponibles		555 340 893
35 636 309	Espèces en caisse, comptes de chèques postaux	39 197 191	
24 731 345	Banques	29 367 783	
235 749 541	Débiteurs	263 411 105	
74 770 010	Titres en portefeuille	92 816 085	
105 023 454	Approvisionnements de matériel	130 548 729	
115 376 942	Autres actifs		118 022 733
—	Solde passif: déficit à couvrir par la réserve légale		49 383 127
4 354 794 938			4 753 250 760
523 030 360	Prêts pour l'électrification de lignes étrangères aboutissant en Suisse, créances sur les chemins de fer étrangers		505 449 813

Compte de 1970 Fr.	Passif		Compte de 1971 Fr.
946 962 673	Capital propre		934 062 673
800 000 000	Capital de dotation	800 000 000	
99 315 673	Réserve légale	99 315 673	
9 900 000	Réserve pour l'amélioration des installations rail-route	—	
37 747 000	Réserve pour la couverture de gros dommages	34 747 000	
3 269 894 959	Capital de tiers		3 686 457 228
2 598 387 000	Engagements à long terme	2 979 054 000	
1 440 000 000	Prêts de la Confédération	1 730 000 000	
98 387 000	Emprunts par obligations	89 054 000	
1 060 000 000	Bons de dépôt de la caisse de pensions et de secours	1 160 000 000	
671 507 959	Engagements à court terme	707 403 228	
49 923 471	Département fédéral des finances	39 760 187	
313 342 733	Créances des institutions de prévoyance	368 947 886	
277 016 589	Créanciers	268 971 371	
31 225 166	Autres engagements	29 723 784	
17 032 005	Provisions		15 851 973
116 305 060	Autres passifs		116 878 886
4 600 241	Solde actif		—
4 354 794 938			4 753 250 760
523 030 360	Prêts pour l'électrification de lignes étrangères aboutissant en Suisse, dette envers le Département fédéral des finances		505 449 813

Aperçu chronologique

	1946	1950	1952	1954	1955	1956	1957
Prestations d'exploitation et de trafic en millions d'unités							
1 Trains de voyageurs, trains-kilomètres	39,6	47,7	49,0	50,0	50,9	51,8	52,3
2 Trains de marchandises, trains-kilomètres	13,5	14,2	15,9	17,1	18,6	19,6	20,5
3 Trafic voyageurs: voyageurs	206,4	193,9	206,4	204,5	208,4	212,5	219,3
4 voyageurs-kilomètres	5444,5	5615,7	6012,0	6102,1	6273,1	6422,7	6732,3
5 Trafic marchandises: tonnes	16,9	18,0	19,3	20,9	23,3	25,1	25,9
6 tonnes-kilomètres	1701,9	2083,2	2295,3	2676,3	3059,0	3292,0	3474,9
Effectif du personnel nombre de personnes							
7 Propre personnel (moyenne annuelle)	34 572	36 904	37 507	37 483	37 709	38 384	39 079
8 Ouvriers d'entrepreneur	1 900	912	1 193	1 243	1 244	1 261	1 376
9 Total (7+8)	36 472	37 816	38 700	38 726	38 953	39 645	40 455
Compte de résultats en millions de francs							
Produits							
10 Trafic voyageurs *	258,4	264,7	301,2	306,8	317,6	330,2	345,2
11 Trafic marchandises *	305,4	325,0	369,5	411,8	454,7	482,8	514,8
12 Produits de transport (10+11)	563,8	589,7	670,7	718,6	772,3	813,0	860,0
13 Autres produits	56,4	59,5	70,3	74,4	78,8	85,8	89,7
14 Total des produits (12+13)	620,2	649,2	741,0	793,0	851,1	898,8	949,7
Charges							
15 Traitements et salaires, allocations de renchérissement, allocations pour enfants, etc.	231,2	288,5	311,7	327,9	338,1	368,2	388,2
16 Allocations supplémentaires et indemnités diverses, uniformes	17,5	21,3	23,5	25,0	26,7	28,4	31,3
17 Rétribution du propre personnel (15+16)	248,7	309,8	335,2	352,9	364,8	396,6	419,5
18 Contributions à la CPS, à l'AVS/AI/APG et à la CNA	25,9	38,8	37,6	37,4	40,8	69,4	43,8
19 Versements complémentaires à la CPS et allocations de renchérissement aux bénéficiaires de rentes	37,2	45,4	47,1	46,9	47,0	43,2	45,8
20 Assurance du propre personnel (18+19)	63,1	84,2	84,7	84,3	87,8	112,6	89,6
21 Dépenses pour main-d'œuvre étrangère à l'administration	12,7	7,3	10,2	10,3	10,7	12,0	13,3
22 Total des charges de personnel (17+20+21)	324,5	401,3	430,1	447,5	463,3	521,2	522,4
23 en % des charges totales	59,5%	62,0%	60,7%	60,6%	60,9%	61,3%	59,7%
24 Dépenses de choses et divers	96,7	118,5	125,2	137,6	142,5	158,9	180,7
25 en % des charges totales	17,7%	18,3%	17,7%	18,6%	18,7%	18,7%	20,7%
26 Amortissements des immobilisations	70,7	76,5	104,1	106,6	108,1	123,6	125,1
27 Frais de capitaux	53,9	51,3	49,5	47,3	47,2	46,9	46,5
28 Total des amortissements et frais de capitaux (26+27)	124,6	127,8	153,6	153,9	155,3	170,5	171,6
29 en % des charges totales	22,8%	19,7%	21,6%	20,8%	20,4%	20,0%	19,6%
30 Charges totales ordinaires (22+24+28)	545,8	647,6	708,9	739,0	761,1	850,6	874,7
Résultat							
31 Excédent des produits (14—30)	74,4	1,6	32,1	54,0	90,0	48,2	75,0
32 Charges extraordinaires *	49,0	1,6	24,0	45,3	66,0	24,5	51,0
33 Bénéfice net de l'année (31—32)	25,4	—	8,1	8,7	24,0	23,7	24,0
34 Versement à la réserve légale	9,4	—	8,0	8,0	8,0	8,0	8,0
35 Intérêt sur le capital de dotation	16,0	—	—	—	16,0	16,0	16,0

Les explications concernant les articles désignés par un * figurent aux pages 86 et 87.

1958	1959	1960	1961	1962	1963	1964	1965	1966	1967	1968	1969	1970	1971
52,6	53,3	53,7	54,2	54,8	54,7	55,2	55,1	55,5	55,6	56,3	57,7	58,8	58,8
20,5	22,2	24,0	25,0	26,1	26,8	27,0	27,4	28,1	28,4	28,6	29,9	30,6	30,9
221,6	223,2	225,8	231,5	237,0	241,6	248,0	238,5	236,1	226,1	227,0	231,2	230,8	229,6
6912,4	6996,1	6998,4	7393,0	7705,1	7940,2	8507,2	7859,4	7877,2	7651,2	7838,6	8071,4	8168,3	8226,4
24,0	25,5	29,2	30,6	32,2	34,2	35,8	37,1	37,7	38,6	39,7	42,6	45,6	45,4
3262,9	3532,2	4043,8	4319,5	4567,7	4874,4	4883,5	5187,8	5370,4	5560,8	5700,5	6140,2	6592,3	6622,2
39 517	39 564	39 904	40 509	41 071	41 590	42 190	42 194	41 628	41 126	40 806	40 780	40 677	40 444
1 152	1 087	1 030	1 190	1 217	1 174	1 227	1 040	930	892	883	871	853	1 117
40 669	40 651	40 934	41 699	42 288	42 764	43 417	43 234	42 558	42 018	41 689	41 651	41 530	41 561
353,0	364,4	410,0	442,5	474,5	495,7	523,2	537,3	555,3	552,5	566,5	624,8	636,4	657,0
477,8	514,7	582,4	613,3	661,6	712,1	730,9	746,2	764,5	815,1	836,0	924,7	978,4	981,1
830,8	879,1	992,4	1055,8	1136,1	1207,8	1254,1	1283,5	1319,8	1367,6	1402,5	1549,5	1614,8	1638,1
92,1	93,2	102,2	113,9	123,1	143,9	149,2	151,7	157,8	176,6	176,0	194,9	211,7	326,0
922,9	972,3	1094,6	1169,7	1259,2	1351,7	1403,3	1435,2	1477,6	1544,2	1578,5	1744,4	1826,5	1964,1
404,8	430,7	438,0	454,0	504,3	546,3	620,0	644,1	675,3	700,4	729,6	776,4	819,0	933,1
31,4	30,8	33,6	44,0	57,2	64,4	66,9	66,3	67,1	68,8	73,0	76,7	80,6	111,4
436,2	461,5	471,6	498,0	561,5	610,7	686,9	710,4	742,4	769,2	802,6	853,1	899,6	1044,5
45,1	58,6	63,0	62,5	68,9	80,2	82,3	81,5	79,4	74,5	76,8	92,3	111,4	98,6
48,3	50,8	50,5	59,9	85,4	63,4	59,0	57,0	59,8	64,4	61,8	70,9	75,5	84,8
93,4	109,4	113,5	122,4	154,3	143,6	141,3	138,5	139,2	138,9	138,6	163,2	186,9	183,4
12,3	11,8	12,0	14,1	16,1	17,6	20,6	19,3	19,2	19,9	20,1	20,4	22,3	33,2
541,9	582,7	597,1	634,5	731,9	771,9	848,8	868,2	900,8	928,0	961,3	1036,7	1108,8	1261,1
59,8%	61,0%	59,9%	59,0%	60,9%	59,3%	61,2%	60,6%	60,7%	60,5%	60,3%	60,2%	60,8%	62,5%
192,3	196,9	214,9	223,4	249,2	288,6	292,1	323,6	318,4	316,9	329,0	367,2	380,9	411,9
21,2%	20,6%	21,6%	20,8%	20,8%	22,1%	21,1%	22,6%	21,4%	20,7%	20,6%	21,3%	20,9%	20,4%
125,5	126,9	132,8	164,0	166,2	185,6	183,6	177,6	187,2	195,6	205,5	211,5	214,2	216,0
46,5	48,3	51,6	52,9	54,1	56,4	61,2	63,6	78,8	92,6	98,3	108,1	118,9	129,1
172,0	175,2	184,4	216,9	220,3	242,0	244,8	241,2	266,0	288,2	303,8	319,6	333,1	345,1
19,0%	18,4%	18,5%	20,2%	18,3%	18,6%	17,7%	16,8%	17,9%	18,8%	19,1%	18,5%	18,3%	17,1%
906,2	954,8	996,4	1074,8	1201,4	1302,5	1385,7	1433,0	1485,2	1533,1	1594,1	1723,5	1822,8	2018,1
16,7	17,5	98,2	94,9	57,8	49,2	17,6	2,2	— 7,6	11,1	—15,6	20,9	3,7	—54,0
8,0	8,0	70,2	67,0	34,5	26,0	—	2,0	—	10,0	—	20,0	—	—
8,7	9,5	28,0	27,9	23,3	23,2	17,6	0,2	— 7,6	1,1	—15,6	0,9	3,7	—54,0
8,0	8,0	8,0	16,0	8,0	8,0	8,0	—	— 6,1	—	—14,5	—	—	—
—	—	16,0	16,0	16,0	16,0	10,0	—	—	—	—	—	—	—

Aperçu chronologique

	1945	1946	1950	1952	1954	1955	1956	1957
Bilan au 31 décembre après l'affectation du bénéfice ou avant l'imputation du solde passif* en millions de francs	(après l'assainissement)							
Actif								
Immeubles, installations et véhicules								
36 Immeubles et installations	2229	2253	2451	2528	2651	2701	2758	2809
37 Véhicules	709	736	836	908	1009	1055	1110	1137
38 Total des frais d'établissement ou d'acquisition (36+37)	2938	2989	3287	3436	3660	3756	3868	3946
39 Amortissements	942	1101	1593	1781	1970	2067	2174	2281
40 Valeur au bilan (38-39)	1996	1888	1694	1655	1690	1689	1694	1665
41 Ouvrages inachevés	49	61	73	102	72	89	103	183
42 Terrains acquis en vue d'extensions futures, participations	22	25	30	30	32	34	47	53
43 Total des immobilisations (40+41+42)	2067	1974	1797	1787	1794	1812	1844	1901
44 Valeurs réalisables et disponibles	167	193	184	199	173	248	268	279
45 Autres actifs	36	43	17	15	40	43	49	51
46 Dépenses à amortir et solde passif*	41	15	167	125	66	5	—	—
47 Total de l'actif (43+44+45+46)	2311	2225	2165	2126	2073	2108	2161	2231
Passif								
Capital propre								
48 Capital de dotation	400	400	400	400	400	400	400	400
49 Réserve légale	—	10	—	16	32	40	48	56
50 Fonds de réserve	10	13	15	18	23	30	38	84
51 Capital propre, total (48+49+50)	410	423	415	434	455	470	486	540
Capital de tiers								
52 Engagements à long terme	1575	1548	1494	1452	1348	1369	1347	1322
53 Engagements à court terme	231	206	238	203	204	196	246	288
54 Capital de tiers, total (52+53)	1806	1754	1732	1655	1552	1565	1593	1610
55 Autres passifs*	95	48	18	37	66	73	82	81
56 Total du passif (51+54+55)	2311	2225	2165	2126	2073	2108	2161	2231
Compte de construction en millions de francs								
Dépenses brutes								
57 Immeubles et installations*		58,2	88,5	88,6	97,5	99,4	111,5	121,2
58 Véhicules		31,7	48,4	38,7	50,9	56,8	61,2	86,1
59 Total (57+58)*		89,9	136,9	127,3	148,4	156,2	172,7	207,3
60 Prélèvement sur la réserve générale de construction		—	—	—	—	—	—	—
61 Dépenses de construction non actives*		14,5	26,9	26,2	27,0	27,7	30,5	31,1
62 Montant net des dépenses [59—(60+61)]*		75,4	110,0	101,1	121,4	128,5	142,2	176,2

* Explications

Ad 10 et 11

Les transports de bagages, compris jusqu'en 1959 dans le trafic marchandises, figurent depuis 1960 dans le trafic voyageurs.

Ad 32

Annuité destinée à résorber les amortissements arriérés des groupes d'immobilisations «frais généraux» et «infrastructure» des années 1947 à 1955; solde des amortissements du groupe «frais généraux» de l'exercice 1960; amortissements d'immobilisations ne se rapportant pas à l'exercice 1961; amortissements opérés par mesure de prévoyance sur les stocks de matériel; provision pour l'amortissement du déficit de la réserve mathématique de la CPS pour 1961; dotation extraordinaire, en 1962, à la réserve pour la couverture de gros dommages; attributions à la réserve générale de construction et à la réserve pour l'amélioration des installations rail-route, etc.

1958	1959	1960	1961	1962	1963	1964	1965	1966	1967	1968	1969	1970	1971
2868	2936	3029	3109	3178	3266	3373	3505	3656	3753	3907	4154	4295	4363
1237	1344	1435	1536	1634	1727	1882	2001	2164	2325	2455	2571	2689	2814
4105	4280	4464	4645	4812	4993	5255	5506	5820	6078	6362	6725	6984	7177
2382	2489	2635	2806	2940	3096	3228	3339	3476	3613	3760	3912	4060	4219
1723	1791	1829	1839	1872	1897	2027	2167	2344	2465	2602	2813	2924	2958
197	199	193	214	279	366	406	461	483	561	599	567	645	845
65	69	68	72	103	114	132	146	160	173	184	191	195	228
1985	2059	2090	2125	2254	2377	2565	2774	2987	3199	3385	3571	3764	4031
236	272	308	387	390	360	384	419	531	498	513	564	476	555
47	57	62	49	64	88	88	97	88	79	67	76	115	118
—	—	—	—	—	—	—	—	6	—	15	—	—	49
2268	2388	2460	2561	2708	2825	3037	3290	3612	3776	3980	4211	4355	4753
400	400	400	400	400	400	600	800	800	800	800	800	800	800
64	72	80	96	104	112	120	120	120	114	114	99	99	99
86	88	95	103	115	116	102	92	79	71	56	63	48	35
550	560	575	599	619	628	822	1012	999	985	970	962	947	934
1305	1427	1519	1504	1488	1480	1630	1664	2036	2176	2417	2557	2598	2979
325	294	254	308	421	553	456	501	484	525	492	595	672	707
1630	1721	1773	1812	1909	2033	2086	2165	2520	2701	2909	3152	3270	3686
88	107	112	150	180	164	129	113	93	90	101	97	138	133
2268	2388	2460	2561	2708	2825	3037	3290	3612	3776	3980	4211	4355	4753
129,5	128,3	128,4	139,8	164,0	202,8	222,6	254,6	264,2	276,9	265,8	272,6	292,9	346,0
99,8	100,9	107,0	109,1	123,9	123,2	160,0	169,5	173,7	167,9	165,0	162,1	154,2	162,0
229,3	229,2	235,4	248,9	287,9	326,0	382,6	424,1	437,9	444,8	430,8	434,7	447,1	508,0
—	0,6	—	3,0	4,5	7,5	6,3	5,5	6,0	6,0	3,6	—	—	—
32,3	30,9	24,2	26,2	20,1	21,9	24,4	47,0	48,2	46,6	46,4	45,5	46,4	49,7
197,0	197,7	211,2	219,7	263,3	296,6	351,9	371,6	383,7	392,2	380,8	389,2	400,7	458,3

Bilan en général; sans les prêts pour l'électrification de lignes étrangères aboutissant en Suisse.

Ad 46

Frais d'émission et de conversion des emprunts; amortissements arriérés des groupes d'immobilisations «frais généraux» et «infrastructure»; soldes passifs de 1945: 25,6 millions de francs (résorbé par l'assainissement), de 1966: 6,1 millions, de 1968: 14,5 millions et de 1971: 49,4 millions de francs.

Ad 55

Y compris les fonds mis en réserve et le solde actif porté à compte nouveau. Pour le dernier exercice, ce solde est celui qui figure dans la proposition du Conseil d'administration.

Ad 57 et 59

Sans les dépenses à la charge de la réserve pour l'amélioration des installations rail-route.

Ad 61

Y compris, à partir de 1965, les dépenses non actives pour le renouvellement de la superstructure.

Ad 62

Dépenses portées à l'actif ou au compte des amortissements.

